

## Des tablettes tactiles mises à la disposition des personnes âgées

**D**es tablettes tactiles ont été mises à disposition d'une dizaine de personnes âgées inscrites dans l'expérimentation domotique.

Lancée en juin 2009, l'expérimentation domotique du Conseil général arrive dans sa deuxième phase en ce début d'année. Après avoir équipé 108 personnes âgées avec le pack domotique (détecteurs de fumée, tirettes de douche, détecteurs de gaz, chemins lumineux...), voilà qu'a débuté la semaine dernière la mise à disposition de tablettes numériques (également nommée « dalles tactiles ») auprès de dix d'entre elles.

Point d'iPad cette fois-ci. Il s'agit d'un dispositif dénommé Innovox, qui va être expérimenté en avant-première en Corrèze. « Ces

tablettes permettront aux personnes, de voir l'opérateur, et d'être vues en retour si elles le souhaitent », explique Évelyne Sancier, directrice de Corrèze Télé Assistance, structure chargée de l'aide à distance des personnes âgées.

Outre le contact visuel avec Corrèze Télé Assistance, le dispositif annonce l'amélioration du lien social des personnes équipées avec leur famille, avec la visiophonie, mais aussi les mails, la réception de photos, de SMS. « Et nous serons les premiers en France », se réjouit Évelyne Sancier. D'autres fonctions (aide-mémoire, pense-bête, cadre photo...) sont également disponibles. L'idéal restant le contact direct, la question restera de savoir si les dalles en question sauront trouver leur place dans le quotidien des personnes âgées, avec suffisamment d'explications, et si elles s'avèrent pratiques à utiliser.

Le cas échéant, cela permettrait à l'expérimentation domotique de monter en puissance, si les dalles s'avèrent utiles. D'autant que le premier rapport d'étape, rendu en octobre aux services du Conseil général, s'avère plutôt positif.

Le document note ainsi un impact positif sur le sentiment de sécurité des bénéficiaires, de leurs familles et des aides à domicile. Ainsi, 33 % des personnes âgées du dispositif ne présentent pas de syndromes dépressifs, contre 8 % chez les personnes non équipées. Le rapport estime aussi que bénéficier des équipements domotique réduit le risque de chute par trois. Quant au coût (1.700 ? la première année, 700 de maintenance), l'équipement est amorti en 19 mois (alors qu'une chute suivie d'une hospitalisation est évaluée à 8.000 ?).

Restera à voir comment financer une éventuelle généralisation du système.



Pour  
les  
PME  
cisco



Mes livraisons doivent  
beaucoup à mon réseau

En savoir plus